

# **Intervention auprès des parents en situation de conflit intense :**

## **Stratégies et techniques de la coordination parentale**

**Dominic A. D'Abate, Ph. D.**  
**Centre de médiation Consensus**  
**2014**

Traduction par Luc Lajeunesse

### **PRÉAMBULE**

La coordination parentale est un processus alternatif de résolution de conflit axé sur les besoins des enfants où un professionnel de la santé mentale ou un juriste ayant une formation et de l'expérience en médiation aide les parents en situation de conflit intense à implémenter leur plan parental en facilitant la résolution de conflits dans des délais raisonnables, en éduquant les parents à propos des besoins de leurs enfants et, avec l'accord préalable des parties, en prenant des décisions pour eux à l'intérieur des limites établies par une ordonnance de la cour ou un contrat de coordination parentale (Directives concernant la coordination parentale de l'AFCC, 2005; Higuchi and Lally, 2014). Son émergence aux États-Unis dans les années 90 était liée à un besoin urgent d'intervenir auprès de parents divorcés en situation de conflit intense que les services traditionnels (médiation, évaluation psychosociale, thérapie) étaient incapables de gérer adéquatement. De plus :

- Des recherches indiquent que des conflits intenses entre les parents (disputes verbales ou physiques, litiges perpétuels, comportements méfiants ou hostiles, aliénation parentale) mettent en danger les enfants et annulent les effets bénéfiques que pourraient apporter des relations parentales plus harmonieuses (Barris et autres, 2000).
- Dans les cas extrêmes, le juge dirige les parents vers les services de médiation, d'évaluation psychosociale et de consultation, mais ces ressources sont inefficaces pour les couples pris dans des conflits intenses qui perdurent.
- Dans la plupart des cas, les parents séparés en situation de conflit intense surutilisent les services offerts (protection de la jeunesse, expertise, médiation) et

s'engagent dans de nombreux recours légaux, qui sont coûteux tant pour la société que pour la famille.

Dans ces situations, les juges ont donc de plus en plus fait appel à la coordination parentale pour fournir aux parents des conseils précieux, ainsi que l'éducation parentale et l'aide nécessaire pour acquérir les habiletés de résolution de problèmes dont ils ont tant besoin pour assumer leurs responsabilités parentales. C'est pourquoi les coordonnateurs parentaux doivent régulièrement jouer les rôles d'éducateurs, de gestionnaires de cas, de facilitateurs et assumer les tâches difficiles de résolution de différends et de prise les décisions lorsque les parents en sont incapables. Dans ce rôle, le coordonnateur parental doit nécessairement gérer les situations familiales les plus complexes et les plus exigeantes en ayant recours non seulement à une solide expérience, mais aussi à un important ensemble de compétences et d'approches lors des interventions auprès de parents en conflit intense. Il est suggéré d'avoir une perspective systémique des interactions familiales et d'utiliser une approche axée sur les solutions afin de créer un cadre de pratique efficace.

Des stratégies et tactiques spécifiques à la coordination parentale doivent être élaborées et maîtrisées pour gérer ces situations particulièrement complexes.

### **Interventions du coordonnateur lors de divorces avec conflit intense**

Les divorces avec conflits intenses sont caractérisés par des litiges prolongés et difficiles à résoudre, des conflits sans fin à propos des droits et pratiques parentales, des interactions hostiles récurrentes, de fausses allégations d'agression physique ou sexuelle, et des violences émotionnelles, physiques et psychologiques. Ces conflits sont généralement alimentés par des facteurs provenant d'avant, de pendant ou d'après la séparation qui opèrent à des niveaux individuels, interpersonnels et externes (Johnston, 1994). La plupart du temps, il y a un historique de violence familiale et des schémas préexistants de comportements familiaux ou individuels problématiques.

Intervenir auprès de parents pris dans un conflit intense post-séparation est une tâche redoutable et un défi pour la plupart des professionnels qui n'ont généralement pas les

connaissances et la formation nécessaires pour gérer ces situations. Ils vont souvent empirer la situation et se retrouver pris dans le conflit qu'ils tentaient d'atténuer. Le taux d'épuisement professionnel est particulièrement élevé pour ces professionnels qui font régulièrement l'objet de poursuites et d'enquêtes disciplinaires suite à des plaintes de clients mécontents.

Il va sans dire que l'efficacité des interventions d'un coordonnateur parental dépend de l'évaluation approfondie des dynamiques familiales et de leur évolution. Il est important d'avoir un profil détaillé de chaque membre de la famille et de leurs relations entre eux (relation coparentale, relations parent-enfant). Il faut également analyser les liens des membres de la famille avec les personnes et systèmes extérieurs à la famille d'origine (famille étendue et professionnels; groupes, institutions et organismes sociaux), ainsi que les impacts de ces liens sur le fonctionnement de la famille dans sa nouvelle forme et sur chacun de ses membres.

Un coordonnateur parental doit être autoritaire et ses interventions déterminantes tout en favorisant l'autonomisation des parents et en leur donnant les moyens d'assumer leur rôle et responsabilités plus efficacement.

## **A – Préparation**

Avant la première rencontre avec des parents en conflit intense, le coordonnateur doit :

1. Faire une évaluation poussée de la relation coparentale qui prend en considération l'historique et la source du conflit (individuel, interactionnel, externe), les styles interactionnels (détaché, conflictuel, coopératif), qui détermine ce qui a fonctionné et ce qui a échoué, et quels effets a le conflit sur les enfants. Il est aussi important de noter comment chaque parent contribue au conflit ainsi que leurs situations et motivations particulières. Des problèmes de santé mentale jouent souvent un rôle important dans les interactions des parents et peuvent avoir un effet déterminant sur le résultat d'une intervention (voir Bill Eddy, 2005).
2. S'assurer du bien-être physique et émotionnel des parents et des enfants (le coordonnateur est tenu de signaler aux autorités tout enfant en danger). Un coordonnateur parental peut structurer les rencontres pour minimiser le contact direct

entre les parents et interdire les comportements violents, et aussi prescrire des contacts plus adéquats entre les rencontres.

3. Établir dès le départ une liste des individus et institutions qui contribuent ou perpétuent le conflit (par ex. la famille étendue, les organisations et institutions professionnelles, communautaires et sociales).

## **B - Stratégies générales**

Le but principal des interventions du coordonnateur parental est d'aider les parents en conflit intense à :

- réaliser les effets néfastes de leur relation conflictuelle sur eux-mêmes et sur leurs enfants pour être plus en mesure de les protéger
- établir de nouvelles limites (reflétant mieux le statut coparental de la relation) et mieux distinguer les comportements propres au couple de ceux de la relation coparentale
- autonomisation (*empowerment*) par la recherche de solutions qui répondent mieux aux besoins des enfants et à ceux des adultes en tant que coparents
- développer une communication efficace et appropriée au niveau d'intensité du conflit
- aider les parents à faire la transition vers la parentalité parallèle pour dégager les parents du conflit
- assister les parents dans l'élaboration (ou la modification) d'un plan parental détaillé et structuré afin de couvrir toutes les questions liées aux pratiques parentales
- se connecter à des réseaux sociaux de soutien pouvant inclure des groupes éducatifs et de soutien, des professionnels et des membres de la famille.

## **C - Mode d'intervention**

La manière avec laquelle un coordonnateur parental intervient auprès de ses clients dépend en grande partie de sa formation et de son parcours professionnel. Pour s'assurer que toute approche pratique mène à un résultat positif, le coordonnateur doit pouvoir créer avec ses clients un lien solide basé sur le respect, la confiance et

l'impartialité. Les orientations pratiques les plus utilisées sont : la résolution de conflit, la gestion de la colère, la restructuration cognitivo-comportementale, l'autonomisation (*empowerment*) par la recherche de solutions, la résolution de problèmes par l'accomplissement de tâches.

## **D - Techniques particulières**

Techniques pour gérer les parents en relation de coparentalité avec conflit intense après la séparation :

1. Cibler les comportements – *Lorsque confronté à de la colère, répondez-y sans toutefois réagir directement à la provocation. Répondez aux comportements plutôt qu'à la personne.*
2. Reconnaître les sentiments – *Reconnaissez les sentiments et plaintes exprimés – utiliser l'écoute active, assurez-leur que vous les avez entendu et reflétez ce que vous en avez compris.*
3. Restructurer les pensées et opinions négatives à propos de l'autre parent
4. Exacerbation du conflit – *Évitez l'exacerbation des sentiments ou gestes de colère – si nécessaire, retirez-vous et faites appel à un tiers (un collègue ou superviseur) pour gérer la situation.*
5. Recadrer les sentiments de colère – *Recadrez les sentiments de colère en propos constructifs – aidez aussi les parents à reformuler leurs plaintes et allégations sous forme de besoins et de requêtes positives.*
6. Dépersonnaliser les réponses – *Rendez les réponses impersonnelles et faites appels aux règles et limites établies pour expliquer et clarifier la procédure à suivre.*
7. Faire office d'intermédiaire – *Les parents en situation de conflit intense n'arrivent souvent pas à se parler directement et nécessitent un tiers pour filtrer et transmettre les informations.*
8. Encourager les comportements appropriés – *Renforcez les comportements qui dévient, même légèrement, de ce qui est inacceptable. Rappelez les comportements passés qui étaient en comparaison meilleurs et encouragez le parent à adopter de nouveau ces comportements.*

9. Sensibiliser aux effets du conflit sur les enfants – *En général, aidez les parents enclins à la colère à réaliser quels effets et quels coûts (émotionnels, physiques, psychologiques) ont leur comportement sur leurs enfants.*
10. Éduquer les parents – *Utilisez une approche cognitivo-comportementale pour aider le parent à transformer leurs croyances négatives en pensées et gestes constructifs et à distinguer leurs opinions de leurs intérêts.*
11. Découvrir les problèmes cachés – *Découvrir et faire prendre conscience aux parents de ces problèmes et comportements ancrés dans le passé, mais encore suffisamment forts pour rendre difficile d'aborder les problèmes parentaux avec objectivité.*
12. Trouver des objectifs communs – *Les parents ne réalisent souvent pas qu'ils partagent des perceptions, attentes, objectifs et solutions quant aux besoins de leurs enfants.*
13. Structurer et diriger les interactions parentales – *Lors des rencontres, les interactions entre les parents doivent être structurées afin de réduire les débordements émotionnels et recentrer la discussion sur les besoins des enfants.*
14. Renforcer les nouvelles limites – *Rappelez aux parents que de nouvelles limites s'appliquent dans leur relation de coparentalité.*
15. Adopter une approche axée sur la résolution de conflit – *Enseignez aux parents à réduire les tensions en transformant les conflits en situations où chacun y trouve son compte.*
16. Aider les parents à gérer leur colère et leurs pulsions – *Faites réaliser aux parents qu'il est possible de gérer la colère, les débordements émotionnels et les comportements violents.*

### **Interventions : Aliénation et éloignement**

Les enfants pris dans une situation de conflit intense ont tendance à prendre le parti de l'un des parents, à adopter ses propos et à refuser de visiter l'autre parent. Parfois, l'opinion de l'enfant à propos du parent rejeté est déformée, car leur perception est incorrecte ou exagérée (c'est un moyen souvent utilisé par un parent aliénant pour

empêcher le contact avec l'autre parent). Le coordonnateur parental doit fréquemment déterminer si un enfant est intentionnellement aliéné ou si d'autres facteurs causent l'éloignement ou le rejet d'un parent. Le coordonnateur peut utiliser l'information contenue dans l'évaluation parentale ou s'informer auprès des parents, des enfants ou de tout autre personne ou intervenant important dans la vie de l'enfant.

### **Approche systémique de la famille**

Selon Kelly et Johnston (2001), un enfant aliéné exprime de manière constante envers un parent des sentiments et croyances excessivement négatives et grandement disproportionnées par rapport à sa relation avec ce parent. Il est toutefois important de souligner que ce n'est pas parce qu'un enfant rejette un parent ou refuse de le voir qu'il est considéré comme « aliéné » ou que l'autre parent a des comportements aliénants. Cette résistance peut avoir plusieurs causes :

- des processus développementaux normaux (anxiété de séparation chez les jeunes enfants)
- la peur ou l'incapacité à gérer les changements provoqués par un divorce avec conflit intense
- les styles parentaux (rigidité, colère, insensibilité)
- la fragilité émotionnelle d'un parent et la crainte de l'enfant de laisser ce parent seul
- une nouvelle union d'un parent (comportements du parent, du beau-parent ou de l'autre parent biologique)

### **Continuum attachement-aliénation**

Les relations entre les enfants et les parents après une séparation ou un divorce peut être exprimées sur un continuum – d'un côté, l'enfant a un fort attachement aux deux parents et, en s'éloignant de ce pôle, le niveau d'attachement et la préférence pour un des parents change et passe graduellement d'« ambivalent » à « non ambivalent. » À l'autre bout du continuum, l'enfant est considéré « aliéné » d'un de ses parents. Ce processus est généralement considéré comme pathologique.

### **Caractéristiques d'un enfant aliéné**

La plupart du temps, les enfants considérés aliénés d'un parent vont avoir des comportements et caractéristiques particulières :

- l'enfant exprime avec véhémence son rejet du parent sans apparence de culpabilité ou d'ambivalence
- l'enfant refuse tout contact avec le parent rejeté même si celui-ci est bienveillant et non violent
- l'enfant a une perspective déformée menant à des sentiments et réactions exagérées
- comparées aux comportements associés à l'éloignement, les réactions sont pathologiques de par leur intensité et férocité
- en fin de compte, ils réagissent aux comportements de leurs parents et à leur propre vulnérabilité

De nombreux facteurs liés entre eux influencent aussi les réactions de l'enfant.

Pour bien diagnostiquer un enfant aliéné et intervenir efficacement auprès de lui, on doit évaluer les facteurs suivants :

- l'historique et l'intensité du conflit parental
- les niveaux de confusion et de malaise créés par la séparation
- les conflits et litiges suivant la séparation exacerbés par la famille étendue ou des professionnels
- la personnalité de chaque parent
- l'âge, les capacités cognitives et le tempérament de l'enfant
- les croyances et les comportements des parents
- les relations dans la fratrie
- les vulnérabilités de l'enfant dans la dynamique familiale

### **Approche d'intervention suggérée**

1. Il est préférable qu'un seul thérapeute gère l'ensemble de la famille et qu'il soit neutre plutôt que favorable à un des parents.
2. Il est primordial que la thérapie soit mandatée par la cour pour fournir au thérapeute une autorité plus difficilement contestable par des parents aliénants qui souvent tenteront de mettre fin au traitement.
3. Idéalement, le thérapeute devrait soumettre des rapports d'évaluation périodiques à la cour et aux avocats pour assurer le suivi et la coopération des parents.

### **Stratégies générales**

- Le coordonnateur parental est la meilleure personne pour intervenir puisqu'il est un professionnel impartial mandaté par la cour pour travailler avec les deux parents en utilisant une approche axée sur les besoins et le bien-être des enfants

- Un coordonnateur parental peut évaluer quelles interventions sont nécessaires selon le niveau d'éloignement ou d'aliénation et en faire le suivi
- Un coordonnateur parental peut être mandaté par la cour pour émettre des directives et suggérer des conséquences en cas de non-respect (Ellis et Boyan, 2010)
- Le coordonnateur parental est dans une excellente position pour adopter une approche systémique qui inclut toutes les parties (parents, enfants, famille étendue) et fait appel à des professionnels variés (thérapeute, avocats, personnel scolaire) au cours du processus

## **Interventions : Violence familiale**

La violence familiale inclut les violences physiques et sexuelles, la violence psychologique, des situations chroniques où une personne contrôle ou tente de contrôler les comportements d'une autre, ou des abus de pouvoir pouvant mener à des blessures physiques ou psychologiques aux autres membres de la famille (APA 1996). Quelques exemples de violence :

- injures et insultes
- empêcher le partenaire de contacter sa famille ou ses amis
- contrôle sur l'argent
- empêcher le partenaire de trouver ou garder un emploi
- menaces de violence physique ou agression
- agression sexuelle
- harcèlement criminel
- intimidation

Dans la plupart des législations, la violence infligée à une personne constitue un acte criminel incluant les agressions physiques (frapper, pousser, bousculer, etc.), les agressions sexuelles (activités sexuelles non désirées ou non consenties), et le harcèlement criminel. Même si les violences émotionnelle, psychologique et financière ne sont pas considérées comme criminelles, ce sont des gestes pouvant mener à des agressions criminelles ([violenceconjugale.gouv.qc.ca](http://violenceconjugale.gouv.qc.ca), [sosviolenceconjugale.ca](http://sosviolenceconjugale.ca)).

### **Approche d'intervention suggérée**

1. Les professionnels (incluant les coordonnateurs parentaux) doivent être correctement formés.

2. L'évaluation détaillée de la nature et du niveau de violence doit être faite dans tous les cas
3. Il est possible d'obtenir ces informations avant de rencontrer les clients en consultant différents documents comme les rapports et ordonnances du tribunal.
4. Dès le début, il est important pour le coordonnateur parental de déterminer si les deux parents sont aptes à bénéficier du service (et sous quelles conditions) et à y participer efficacement ou pas.

### **Stratégies générales**

- Le coordonnateur parental est la meilleure personne pour déterminer s'il y a ou non de la violence familiale (précédemment ou actuellement) en observant les interactions entre les parents et en évaluant toute allégation des parents ou des enfants
- Un coordonnateur parental peut déterminer quelles interventions sont nécessaires et quelles sont les mesures à prendre pour s'assurer de la sécurité de tous les membres de la famille
- Un coordonnateur parental peut être mandaté par la cour pour émettre des directives et suggérer des conséquences en cas de non-respect (Ellis et Boyan, 2010)
- Le coordonnateur parental peut dégager les parents du conflit en implémentant une parentalité parallèle dans les cas où les risques posés par la violence familiale sont trop élevés pour être résolus par des mesures mises en place par le coordonnateur parental ou le tribunal

### **Drogues, alcool et autres dépendances**

Selon Knoke (2009), il y a une forte corrélation entre la négligence et la violence envers les enfants et l'abus de drogues ou d'alcool par un parent ou les deux. Les parents sont souvent dysfonctionnels et satisfont leurs propres besoins au détriment de ceux des autres. Même si les dépendances à l'alcool ou aux drogues sont les plus fréquentes, la dépendance aux médicaments avec ou sans ordonnance atteint un seuil critique, et leur surconsommation peut mener à des problèmes personnels et financiers affectant toute la famille.

Il faut toutefois noter que certains parents, malgré leur consommation d'alcool et de drogues, sont fonctionnels et continuent de s'occuper adéquatement de leurs enfants.

### **Maladies mentales et troubles de la personnalité<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Les informations contenues dans cette section sont expliquées plus en détails dans Boyan et Termini (2000), D. Carter (2010) et B. Eddy (2005).

Plusieurs parents dirigés vers la coordination parentale vont souffrir d'une maladie mentale ou d'un trouble de la personnalité qui n'est souvent pas diagnostiqué ou traité. Cela peut inclure des parents avec un diagnostic de l'Axe II (DSM-IV) impliquant :

- les problèmes de colère
- les troubles de personnalité narcissique
- les troubles de personnalité limite ou histrionique
- les comportements antisociaux (incluant les troubles psychopathiques et sociopathiques)

Un coordonnateur parental doit déterminer si ces troubles sont dus à un stress de situation (de courte durée) ou s'ils ont été présents depuis plusieurs années ainsi que si un traitement de longue durée est nécessaire. Une évaluation formelle doit être effectuée par un professionnel qualifié tel qu'un psychiatre ou un médecin de famille. Dans la plupart des cas, le coordonnateur parental peut intervenir directement auprès des parents ou les diriger vers un professionnel externe, particulièrement si la situation coparentale est critique. La deuxième option peut être problématique puisque la thérapie est dispendieuse et de longue durée alors que les revenus diminuent et que les budgets sont serrés. En conséquence, c'est au coordonnateur parental d'utiliser toutes ces habiletés de thérapeute pour s'assurer que, sans avoir recours aux médicaments, ces problèmes de santé mentale ne gênent pas le processus de coordination parentale, ne ralentissent pas ses progrès et n'empêchent pas d'atteindre les objectifs de la coordination parentale.

### **1— Trouble de personnalité narcissique**

Ces individus sont généralement très centrés sur eux-mêmes et ont des illusions de pouvoir, de beauté et de succès. Ils ont aussi tendance à avoir des comportements grandioses, un besoin constant d'être perçus comme supérieurs et d'être traités comme tels. Généralement, les narcissiques s'attendent à recevoir un traitement particulier, croient que tout leur est dû et ont tendance à exagérer leurs qualités. Ils sont habituellement arrogants, ont peu d'empathie et manipulent les autres pour atteindre leurs propres buts. Ironiquement, la plupart de ces individus manquent de confiance et d'estime de soi.

### Intervention suggérée en coordination parentale

Comme ses individus peuvent rapidement se fâcher, se mettre sur la défensive ou devenir stressés, il est important que le coordonnateur parental s'efforce de :

- ne pas les confronter, les blâmer ou ouvertement mettre en doute l'image qu'ils ont d'eux-mêmes
- former une alliance fonctionnelle et de les aider à atteindre leurs objectifs
- se montrer confiant, amical et déférent à leur égard avant de faire des requêtes ou des recommandations quant à leur parentalité
- toujours poser des questions ouvertes et les laisser s'exprimer librement

### **2— Trouble de personnalité limite**

Les personnes ayant un trouble de personnalité limite sont parmi les cas les plus compliqués à comprendre et difficiles à gérer, car elles ne font confiance à personne, ne sont pas du tout raisonnables et sont particulièrement exigeantes. Elles sont récalcitrantes aux changements (surtout lorsque ceux-ci les affectent) et ont tendance à blâmer les autres pour tous leurs problèmes personnels comme familiaux. Elles vont souvent avoir de la difficulté à gérer leurs émotions ou agir impulsivement lorsqu'elles sont stressées ou anxieuses. Elles ont aussi tendance à bouleverser leur entourage et à faire un drame de toute action qui leur est défavorable. Même si elles ne sont généralement pas violentes, elles peuvent quand même être très agressives, perdent souvent le contrôle et alors devenir imprévisibles. En coordination parentale, les parents souffrant de ce trouble ont beaucoup de difficulté à contrôler leur colère et leurs crises envers l'autre parent, même s'ils ont autrefois démontré de l'affection et de l'amour à leur égard.

### Intervention suggérée en coordination parentale

- il est essentiel d'imposer des limites claires aux deux parents
- ne pas prendre parti, nier leurs sentiments ou réagir à leurs attaques
- tenter d'ignorer toute provocation et éviter d'entrer dans leur jeu, tout en confrontant leurs comportements contre-productifs et destructeurs
- les techniques de réflexion et de recadrage sont utiles et sont prometteuses pour qu'ils adoptent des comportements rationnels et constructifs

- des séances individuelles de *coaching* peuvent être utiles, mais l'autre parent ne doit pas en être le sujet
- modérer leurs attentes et gérer un problème à la fois
- s'assurer que les accords et plans parentaux sont clairs et précis

### **3— Trouble de personnalité histrionique**

Ces individus tentent généralement d'attirer l'attention sur eux, sont très émotifs et superficiels. Ils se servent de leur apparence pour attirer l'attention, en exagérant ou en séduisant, particulièrement quand ils doivent impressionner un professionnel (par exemple un coordonnateur parental). Ils sont très dramatiques dans leurs interactions et sont souvent qualifiés de mélodramatiques. Ils ont un besoin très fort d'être le centre d'attention et ainsi inventeront souvent des événements ou situations pour l'être. Dans leurs relations intimes, ils exagéreront l'intimité et, en tant que coparents, vont souvent donner l'impression qu'ils sont complètement, si ce n'est pas exagérément, engagés dans le rôle. Même s'ils projettent une image très confiante, ils peuvent facilement être manipulés, à leur grande surprise.

#### Intervention suggérée en coordination parentale

- ils peuvent facilement contrarier ou rendre impatients les professionnels les traitant
- autant que possible, il faut être attentif sans se laisser séduire
- il est important d'utiliser des termes distincts, précis et descriptifs
- il est plus efficace de ne pas les contredire et d'amener la discussion sur des moyens alternatifs d'obtenir ce qu'ils désirent ou ce dont ils ont besoin
- aider-les à se concentrer sur des objectifs et à être plus structurés
- en situation de parentalité, il faut les encourager à adopter des comportements plus acceptables socialement et à respecter leurs engagements
- tenter de leur fournir un modèle de stabilité émotionnelle

### **4— Trouble de personnalité antisociale**

Les individus ayant des comportements antisociaux (parfois identifiés comme psychopathes ou sociopathes) n'ont que faire des règles et normes sociales, sont habituellement impulsifs, très irritables et agressifs. En fait, ils peuvent être violents et blesser les autres s'ils peuvent en obtenir quelque chose. La plupart ignoreront sans

remords les droits des autres et vont facilement rationaliser et justifier leurs actions (leurs émotions sont pour eux des faits).

Ils sont généralement menteurs, irresponsables, inflexibles et manipulateurs. Ils sont charmeurs au début, se présentant souvent comme sauveurs, mais se transforment rapidement en agresseurs. Ils sont indignes de confiance et respecteront rarement leurs obligations et leurs engagements financiers (envers l'autre parent ou le coordonnateur). Il arrive qu'ils aient été victimes de sévices et de mauvais traitements extrêmes pendant leur enfance, mais peuvent aussi être nés ainsi.

### **Intervention suggérée en coordination parentale**

- il est plus sage d'éviter de se comparer à eux ou de les confronter, mais plutôt être respectueux et de ne pas réagir à leurs tentatives de manipulation
- il faut être vigilant quant à leurs comportements violents potentiellement dangereux (c'est une bonne idée d'avoir quelqu'un d'autre dans les environs pendant une séance avec eux, surtout si le coordonnateur est seul ou si le coparent est facilement intimidable)
- ils sont souvent responsables de la violence familiale et ne devraient donc pas partir avec l'autre parent
- ils réagissent bien à un système de récompenses et punitions (insistez sur ce qui peut leur être utile et sur ce qu'ils peuvent perdre en refusant de coopérer)
- mettez l'accent sur les objectifs, mais attendez-vous à ce qu'ils ne s'engagent que s'ils voient les avantages qu'ils peuvent en tirer ou que si ces objectifs s'intègrent à leurs propres plans
- confrontez-les en cas de blâme, de déni ou de manque de responsabilité (gentiment mais fermement) dans le but de les aider à améliorer leurs habiletés et à mieux se contrôler

## **Processus d'évaluation des facteurs de risques**

### **Intervention suggérée en coordination parentale**

Une évaluation peut être faite avant de rencontrer les clients en consultant les documents fournis par la cour, les avocats et autres professionnels, et en examinant les questionnaires envoyés aux parents avant la première séance. Notez bien que l'évaluation des facteurs de risques est effectuée tout au long du processus de coordination parentale et que le coordonnateur peut suggérer des traitements ou

évaluations supplémentaires s'il considère que certains comportements sont abusifs ou inacceptables.

Plusieurs méthodes d'évaluation utilisées en thérapie ou en médiation peuvent être adaptées à la coordination parentale. Souvenez-vous que bien que la prévalence de clients ayant des comportements violents envers leur famille soit élevée en coordination parentale, il est essentiel de faire une évaluation complète des facteurs de risques et de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la sécurité de toutes les parties. Il est de votre devoir de signaler aux autorités compétentes toute situation où ces comportements menacent la sécurité ou le bien-être d'un enfant.

## CONCLUSION

### Relever le défi

Les professionnels, qu'ils soient coordonnateurs parentaux, médiateurs, conseillers ou *coaches* familiaux, font face à d'énormes défis lorsqu'ils ont affaire à des familles en situation de conflit intense, particulièrement s'il y a de la violence familiale, de l'aliénation parentale, des dépendances ou des problèmes de santé mentale. En fait, très peu de professionnels de la santé mentale et de juristes sont préparés et formés adéquatement pour gérer ces situations et ainsi vont avoir soit tenter de les éviter ou se retrouver dans des situations intenable menant à des plaintes, à l'épuisement professionnel ou même à l'abandon de leur profession.

Pour bien pouvoir gérer ces situations, il est essentiel pour un professionnel de bien comprendre la dynamique des relations d'une famille en conflit intense et les facteurs sabotant les possibilités d'interactions normales et fonctionnelles. Armés de stratégies adéquates et d'un bon plan d'action, il est possible d'aider les couples et parents pris dans des litiges insolubles qui rendent bien souvent les enfants vulnérables et détruisent toute trace de climat familial harmonieux.

## Références

---

- AFCC- 2005. Association of Family Conciliation Courts. Directives concernant la coordination parentale.
- Barris, M.A., Coates, C.A., Duvall, B.B., Garrity, C.B., Johnson, E.T., LaCrosse, E.R. 2000. *Working with High Conflict Families of Divorce*. New Jersey : Jason Aronson.
- Birnbaum, R., Saini, M. 2011. *Train the Trainer: High Conflict Divorce and Separation Training Manual*. Department of Justice Canada. Juin.
- Boyan, S., 2000. What is a Parent Coordinator? *Journal of the American Association of Marriage*
- Boyne, S., Termini, A.M. 2003. *Therapist as Parent Coordinator: Strategies and Techniques for Working with High Conflict Divorce*. Third Edition. Cooperative Parenting Institute and Family Therapy, Juillet.
- Carter, D. 2010. *Parenting Coordination: A Practical Guide for Family Law Professionals*. New York : Springer Publication Co.
- Coates, C. A., Deutsch, R., Starnes, H., Sullivan, M. J., & Sydlik, B. (2004). Parenting coordination for high-conflict families. *Family Court Review*, 42(2), p. 246-262.
- Eddy, B. 2005, *High Conflict People in Legal Disputes*. HCI Press.
- Ellis, E.M., Boyan, S. 2010. Intervention Strategies for Parent Coordinators in Parental Alienation Cases. *The American Journal of Family Therapy*. Vol. 38. No. 3.
- Garrity, C., Baris, M. 1994. *Caught in the Middle: Protecting the Children of High-Conflict Divorce*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Higuchi, S., Lally, S. 2014. *Parenting Coordination in Postseparation Disputes: A Comprehensive Guide for Practitioners*. APA Books.
- Johnston, J.R. 1994. High Conflict Divorce. *Children and Divorce*. Vol 4, No. 1 – Printemps.
- Kelly, J.B. 2008. Preparing for the Parenting Coordination Role: Training Needs for Mental Health and Legal Professionals. *Journal of Child Custody*, Vol. 5(1/2).
- Kelly, J.B., Johnston, J.R. 2001. The Alienated Child: A Reformulation of Parental Alienation Syndrome. *Family Court Review*, 39: p. 249-266.
- Kelly, J.B. 1998. Marital Conflict, Divorce, and Children's Adjustment. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*. Volume 7, No. 2, Avril.
- Kirkland, K. and Sullivan M. 2008. Parenting Coordination (PC) Practice: A Survey of Experienced Professionals. *Journal of Child Custody*, Volume 5 (1/2).
- Knoke, D. 2009. Strategies to enhance substance abuse treatment for parents involved with child welfare. CECW Information Sheet #72E. Toronto, ON, Canada : University of Toronto Factor-Inwentash Faculty of Social Work.
- Neff, R. & Cooper, K. (2004). Progress and parent education: Parental conflict resolution. *Family Court Review*, 42, p. 1-16.